

## CONDITIONS DE L'ACTION « PURINA ONE CAT »

### Généralités

1. Les présentes conditions sont d'application à l'action Purina One Chat ("**Action**") de Nestlé Belgilux S.A., dont le siège social est établi à 1070 Anderlecht, Rue de Birmingham 221, RPM Bruxelles - BE 0402.231.383 (ci-après "**Nestlé**"). Les conditions de l'Action peuvent être obtenues auprès du service consommateurs de Nestlé Belgique et également être consultées sur <https://cashback.promolife.be/purina-one/?lang=fr> ("**le Site de l'Action**").
2. La société Nestlé se réserve le droit de mettre un terme à l'Action ou d'en modifier les règles, conditions, dispositions ou informations à sa discrétion et sans notification préalable, sans pouvoir être tenue de quelque manière que ce soit à verser des dédommagements aux participants. Toute modification ou adaptation des conditions de l'Action et tout arrêt ou modification de l'Action seront communiqués par Nestlé sur le Site de l'action. Les conditions de l'Action ne seront jamais modifiées au détriment des participants pendant la durée de l'Action.
3. Nestlé se réserve le droit d'exclure de la participation les courriers qui lui sembleraient frauduleux ou illégitimes. De plus, Nestlé peut suspendre ou annuler une participation en cas de constatation d'un comportement suspect. Par 'comportement suspect' nous entendons (énumération non-limitative) : une tentative de détournement du présent règlement, une multiplication de comptes, un rythme de gains inhabituel, la mise en place d'un système de réponses automatisé, la connexion de plusieurs personnes et de postes informatiques différents à partir du même identifiant/profil enregistré, une tentative de forcer les serveurs, etc.

### Participation

4. La participation à l'Action est liée à l'achat simultané de deux produits parmi les produits Purina One Chat suivant : ONE Sensitive Saumon 800g, ONE Sensitive Dinde 800g, ONE Sterilcat Poulet 800g, ONE Sterilcat Boeuf 800g, ONE Sterilcat Salmon 800g, ONE Coat&Hairball 800g, ONE Adult Saumon 800g, ONE Adult Poulet 800g, ONE Junior 800g, ONE Senior 7+ 800g, ONE Senior 11+ 800g, ONE UrinaryCare 800g, ONE Indoor 800g, ONE Dual Nature à la Spiruline Boeuf 750g, ONE Dual Nature à la Spiruline Saumon 750g, ONE Dual Nature aux cranberries 750g, ONE Sterilcat Indoor 1.5kg, ONE Indoor 1,5kg, ONE Senior 7+ 1.5kg, ONE Sensitive Dinde 1.5kg, ONE Sterilcat Boeuf 1.5kg, ONE Adult Saumon 1.5kg, ONE Adult Poulet 1.5kg, ONE Coat & Hairball 1.5kg, ONE Sterilcat sachets fraîcheurs 8x85g, ONE Adult sachets fraîcheurs 8x85g, ONE Sensitive sachets fraîcheurs 8x85g.
5. La participation est limitée à **1** fois par combinaison de nom, prénom, adresse e-mail, adresse postale valide & adresse IP. Aucune suite ne sera donnée aux participations tardives ou incomplètes ou illisibles.
6. En participant à l'Action, les Participants déclarent être d'accord avec l'application des conditions de l'Action telles que décrites dans le présent document.
7. La participation à cette Action est réservée aux personnes majeures (18 ans ou plus).
8. En participant à cette action, vous acceptez sans réserve ces termes et conditions, qui sont publiés sur le site web de la promotion.

### Action

9. L'action courra du 02/11/21, à 00h au 03/12/21, à 23h59 inclus. La participation ne sera plus possible après le 03/12/21, 23h59 ou dans le cas où la limite de 8000 participants est atteinte.

10. Pour pouvoir participer à cette Action, les participants doivent : inscrire leur nom, prénom, adresse e-mail sur le site de l'action afin de recevoir un e-mail ou SMS de confirmation avec un lien vers la page de remboursement. Ensuite, les participants doivent acheter simultanément 2 des produits Purina One Chat concernés par la promotion et doivent **conserver le ticket de caisse**. Sur le site de remboursement (lien dans l'e-mail reçu après inscription), les participants doivent remplir le formulaire et uploader une photo de leur ticket de caisse afin d'être remboursés (sur votre ticket, entourer les libellés des produits Purina One Chat, les prix et la date d'achat).
11. L'Action court dans tous les points de ventes en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg vendant les produits mentionnés au point 4 ainsi que les sites e-commerce belges de carrefour, Delhaize, Colruyt, Tom&Co et Zoo+ vendant les produits mentionnés.
12. Les Participants qui seront correctement inscrits et qui auront uploadé une photo de leur ticket de caisse, recevront un remboursement à hauteur de 100% du prix d'achat payé pour le produit Purina One le moins cher ou de même valeur (parmi les 2 produits Purina ONE Chat concernés par l'action et entourés sur le ticket de caisse correspondant). Au total un maximum de 8000 participants auront la possibilité de recevoir un remboursement. Si la limite des 8000 participants est atteinte avant la date du 03/12/21, 23h59, l'action sera clôturée sans possibilité de participations supplémentaires.
13. Les participants recevront au plus tard le remboursement endéans les 24 jours après la réception des données complètes. Le remboursement de votre produit sera effectué par virement sur le compte bancaire valide Belge ou Luxembourgeois, que vous nous aurez transmis, par notre partenaire externe Highco
14. La présente Action attribuera les avantages suivants : un remboursement à hauteur de 100% du prix d'achat payé pour le produit Purina One le moins cher ou de même valeur (parmi les 2 produits Purina ONE Chat concernés par l'action et entourés sur le ticket de caisse correspondant).
15. Les prix ne pourront pas être échangés ni convertis en espèces ou en nature.
16. Nestlé se chargera de payer l'éventuelle taxe sur les jeux due sur la valeur du prix à attribuer.
17. Pour tout ce qui n'est pas couvert par ces conditions, nous pouvons prendre les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement de la promotion. En cas de circonstances particulières, nous pouvons également, et si nécessaire, ajuster ces conditions. Notre responsabilité ne peut être engagée si la promotion doit être modifiée ou annulée en raison de circonstances spéciales. Nous ne sommes également pas responsables des dommages qui auraient été causés par notre faute, sauf en cas de non-respect des engagements qui constituent l'une des principales obligations de la convention.

## Privacy

18. Les participants ont l'obligation de fournir des informations correctes, précises et complètes. Nestlé pourra demander aux Participants de fournir la preuve de leur identité, l'éventuel accord d'un tiers (par ex. parents) et une preuve valable d'inscription à l'adresse indiquée par leurs soins. Les Participants qui communiqueront des données incorrectes ne seront pas pris en compte pour l'attribution des prix.
19. Les données (personnelles) nécessaires pour la participation à cette Action seront traitées par Nestlé dans le respect de la déclaration de respect de la vie privée de Nestlé, telle qu'indiquée sur le [www.nestle.be](http://www.nestle.be).
20. Les données personnelles fournies par le Participant à Nestlé dans le cadre de l'Action seront enregistrées dans un fichier de données qui sera traité conformément aux dispositions des lois en vigueur relatives à la protection de la vie privée et aux traitements de données à caractère personnel. Ce fichier ne sera utilisé par Nestlé que dans le cadre de la présente Action. Les participants auront le droit de consulter, corriger ou supprimer ces données. Le participant qui demandera la suppression de ses données pendant la durée de l'Action acceptera que sa participation soit automatiquement annulée dans la mesure où l'enregistrement dans la liste des Participants suppose impérativement une inscription. Le participant

pourra s'il le souhaite recevoir des informations par e-mail sur les produits et/ou offres de Nestlé en cochant la case à cet effet sur le Site de l'Action.

### **Responsabilité**

21. Nestlé et les sociétés qui y sont liées ne pourront pas être tenues responsables des dommages découlant de l'accès aux, de l'utilisation des et de la confiance aux informations reprises sur le Site de l'Action ou tout site s'y rapportant, à moins que ces dommages ne soient dus à une faute grave ou intentionnelle de Nestlé.
  
22. Nestlé ne pourra pas être tenue responsable, que ce soit au regard de la loi ou d'une convention, des éventuels dommages indirects de l'Action. Nestlé décline toute responsabilité en matière d'accidents, de retard de livraison, de dommages ou de frais supplémentaires de quelque nature que ce soit, découlant de l'Action, d'une promotion ou de l'octroi ou de la réception du prix. Nestlé ne pourra pas être tenue responsable des dommages découlant d'erreurs sur les documents imprimés. Les documents seront donc sous réserve de modifications et fautes de frappe et d'impression. Nestlé ne pourra pas davantage être tenue responsable d'un quelconque manquement technique et/ou retard dans la réception des envois.

### **Dispositions finales**

23. Tous les droits de copyright et autres droits de propriété intellectuelle dans tout texte, illustration et autre document sur le Site de l'Action sont la propriété de Société des Produits Nestlé S.A. Rien du contenu de cette Action et/ou publication ne peut être reproduit ou publié sans l'autorisation explicite de Nestlé.
  
24. Le droit applicable à la présente promotion sera le droit belge. Les éventuels litiges découlant des conditions de l'Action ou de l'Action seront soumis au juge compétent à Bruxelles.
  
25. Pour tout complément d'information, une éventuelle réclamation concernant l'Action ou des questions sur le traitement des données personnelles, veuillez prendre contact avec le service consommateurs de Nestlé :
  - par téléphone au : 02.529.54.54
  - par courrier à : Rue de Birmingham 221, B – 1070, Bruxelles Belgique
  - à l'aide du formulaire de contact sur le site internet : <https://www.purina.be/fr/contactez-nous>

Le service consommateurs traitera directement vos questions et réclamations ou les transmettra, si nécessaire, au département Nestlé compétent. Selon la nature de votre question/plainte et la manière dont vous aurez pris contact avec le service consommateurs, une réponse vous sera donnée par téléphone ou par écrit (ou par e-mail). Vous recevrez une réaction au plus tard dans les 4 semaines.

Rédigé le 26/10/21